



Parler avant d'agir

Le discours d'Aristide Briand dans l'élaboration, la discussion, le vote et l'application de la loi de séparation des Églises et de l'État (1903-1911)

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Paroles d'en haut](#)

Auteur : Bellon (Christophe)

Résumé : « Parler avant d'agir, mais parler pour agir ». Telle pourrait être la devise qui conduisit Aristide Briand, rapporteur de la loi de séparation des Églises et de l'État, à concevoir une législation ferme mais équilibrée. Il développe un discours politique fondé sur l'impératif majoritaire, une rhétorique singulière et un langage lexical au vocabulaire spécifique. Cela lui permet de dépasser les nombreuses difficultés de l'application de cette loi, votée pourtant avec une majorité confortable.

Pages : 111 à 124

Collection : [POLEN - Pouvoirs, lettres, normes](#), n° 3

Thème CLIL : 4027 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage -- Lettres -- Etudes littéraires générales et thématiques

EAN : 9782812448133

ISBN : 978-2-8124-4813-3

ISSN : 2492-0150

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-4813-3.p.0111

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 04/03/2016

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)